



No de résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE PAPINEAU**

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Lac-Simon, tenue le vendredi 20 novembre 2020 à 13 h 30, à la salle communautaire au 849, chemin du Tour-du-Lac, sous la présidence du maire, Monsieur Jean-Paul Descoeurs.



Sont présents :

Chantal Crête	Anik Bois	Vacant
Gilles Ladouceur	Don Saliba	Jean-François David

La directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, Lisane Fuoco, est présente et agit également à titre de secrétaire d'assemblée.

Le maire, monsieur Jean-Paul Descoeurs et les membres du conseil sont présents à la salle du conseil.

Madame Anik Bois assiste à la séance par audioconférence.

Il y a quorum.

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

Ouverture de la séance.

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Résultat de l'appel d'offres d'un aménagement pour le secteur de la plage et du débarcadère.
3. Levée de la séance.

La directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe atteste avoir transmis l'avis de convocation et l'ordre du jour aux membres du conseil. Tous les membres du conseil sont présents et renoncent à invoquer le défaut d'accomplissement des formalités de convocation prévues au *Code municipal du Québec*.

La séance extraordinaire ouvre à 13 h 38

1.

308-11-2020
Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil sont présents et y consentent;

Il est proposé par Monsieur Jean-François David
Et résolu

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité.

2.

309-11-2020
Résultat de l'appel d'offres d'un concept et soumission d'aménagement pour le secteur de la plage et du débarcadère

CONSIDÉRANT la résolution 263-10-2020 autorisant le lancement de l'appel d'offres public URB2020-01;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres URB2020-01 affiché sur SEA0, visant l'obtention de services professionnels pour l'élaboration d'un concept et d'une soumission



No de résolution
ou annotation

d'aménagement pour le secteur de la plage et du débarcadère, ainsi que ses deux addendas;

CONSIDÉRANT les quatre soumissions conformes reçues avant l'échéance du 13 novembre 2020, à 11 h;

CONSIDÉRANT le processus d'évaluation des offres basées à la fois sur une analyse qualitative et sur le prix forfaitaire soumis, conformément au *Règlement 500-2018 relatif à la gestion contractuelle* et à l'article 936.0.1.1 du *Code municipal* (RLRQ, c. C.27-1.);

CONSIDÉRANT les résultats obtenus par les différents soumissionnaires à la suite de l'analyse de leur offre par le comité d'évaluation;

**Il est proposé par Madame Chantal Crête
Et résolu**

QUE le conseil adjuge le contrat visant l'obtention de services professionnels pour l'élaboration d'un concept et d'une soumission d'aménagement pour le secteur de la plage et du débarcadère au soumissionnaire ayant obtenu le score final le plus élevé, soit la firme **BC2 Groupe Conseil inc.**, pour un montant forfaitaire de **44 370 \$** plus les taxes applicables.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.

**310-11-2020
Levée de la séance**

**Il est proposé par Monsieur Don Saliba
Et résolu**

QUE la séance soit et est levée à 13 h 42.

ADOPTÉE à l'unanimité


Jean-Paul Descoeurs
Maire


Lisane Fuoco
Directrice générale adjointe et sec-très. adj.

Engagements de crédits

Conformément aux dispositions du règlement numéro 495-2018, Lisane Fuoco, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe atteste que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont faites.


Lisane Fuoco, directrice générale adjointe et sec-très. adj.